

Pour améliorer le fonctionnement des écoles, nos organisations considèrent que le ministère devrait plutôt créer en urgence les postes nécessaires, s'assurer de recrutements en conséquence et d'un plan de titularisation des contractuels, assurer une véritable formation initiale et continue, améliorer les conditions de travail et d'étude et augmenter les salaires.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 35, SNUDI-FO 35, CGT-Educ'action 35, SUD éducation 35 et CNT-STE 35 appellent les écoles qui refusent ces évaluations d'école à prendre position par des motions de conseil des maîtres et maitresses et à les faire remonter aux syndicats. Elles soutiendront tous les personnels qui subiraient des pressions pour les contraindre à accepter les évaluations d'école

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 35, SNUDI-FO 35, CGT-Educ'action 35, SUD éducation 35 et CNT-STE 35 demandent l'arrêt définitif de ces évaluations d'écoles, qui ne répondent en rien aux besoins des personnels des écoles. Il est urgent de sortir de la logique du « tout évaluation » pour reconstruire des collectifs de travail abîmés par l'autoritarisme ministériel, en leur redonnant du temps pour travailler ensemble et se former.

Rennes, le 08 septembre 2022